

DEVONSHIRE.

[L.S.]

CANADA.

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé à mardi, le vingt-septième jour du mois de janvier courant, à laquelle date, en Notre Cité d'Ottawa, vous étiez tenus et obligés d'être présents, NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, nous avons jugé à propos par et avec l'avis de Notre Conseil Privé pour le Canada, que vous et chacun de vos soyez exonérés sous ce rapport, vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite cité d'OTTAWA, JEUDI, le VINGT-SIXIEME jour du mois de FEVRIER 1920, à trois heures de l'après-midi, pour l'EXPEDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil commun de Notre dit Dominion, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN : Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller, Victor-Christian-William, duc de Devonshire, marquis d'Hartington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre du Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal de Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'OTTAWA, en Notre dit Dominion, ce QUINZIEME jour de JANVIER, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt, et de Notre Règne la dixième.

Par ordre,

JULES CASTONGUAY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.